

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 10

L'an deux mil vingt-et-deux
Le 19 septembre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 septembre 2022
PRESENTS : MMES GUÉRIN – LESENNE – POT – TABEL
MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –
HUBERT – SUTRE
EXCUSÉS : MME SCHROEDER – M DESLANDES
ABSENTS : MME STAËL – MM JUANOLA – LEROY
POUVOIR : MME SCHROEDER a donné pouvoir à MME
TABEL

Monsieur HUBERT a été nommé secrétaire.

2022-09-02 D

OBJET : Bail fermage

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le fermier des parcelles de la commune a pris sa retraite au 1^{er} août dernier et qu'il a été sollicité par un autre agriculteur pour louer les parcelles.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- ZE 26 Les Chenerasses d'une superficie de 0ha 96a 30ca.
- ZE 28 Les Chenerasses d'une superficie de 2ha 33a 50ca.
- ZH 79 Loumade d'une superficie de 0ha 33a 90ca.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de bail et propose au Conseil Municipal de lui donner mandat pour signer ledit bail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le projet de bail et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents liés à ce sujet.

Fait à Jauldes, le 20 septembre 2022

Le Maire
Sébastien BOIVENT

